

Communauté de communes du Pays-d'Ancenis

Finances publiques : une réforme qui interroge

Jeudi 27 juin, les élus du conseil communautaire ont débattu sur la réforme des services des finances publiques à Ancenis, qui vont bouleverser les habitudes des agents, des élus et des habitants. Ils ont voté une motion qui servira de base à la phase de concertation qui doit s'achever fin septembre.

Les fermetures annoncées de la Trésorerie et du Centre des impôts d'Ancenis ne pouvaient laisser les élus de la Compa sans réaction (lire L'Écho du 20 juin). Et ce, même si la direction départementale des finances publiques a annoncé conjointement le renforcement du service de Centre des impôts aux entreprises. Cette réorganisation impliquerait que le nombre d'agents basé à Ancenis serait peu ou prou identique, selon Véronique Py, directrice des finances publiques en Loire-Atlantique.

Il n'empêche, la collectivité regrette d'abord « d'avoir été mis devant le fait accompli », a fustigé le président Jean-Michel Tobie. « Ce qui est proposé est du domaine de l'acceptable », a toutefois tempéré Maurice Perrion, le conseiller régional-maire de Ligné. « On peut quand même s'opposer à la méthode », a répondu le président, pas rassuré que les comptes de l'hôpital soient bientôt

basculés à... Saint-Nazaire. « On doit montrer notre solidarité sur ce sujet-là, pour faire bouger les lignes », a ajouté Pierre Landrain, élu de la majorité ancennienne. « Il est important que la motion soutienne également les agents de la Trésorerie et défende la qualité de leurs conditions de travail, a enchaîné Rémy Orhon, élu de l'opposition d'Ancenis-Saint-Géréon. Demain, ces conditions peuvent se détériorer si les agents sont amenés notamment à travailler sur Châteaubriant, occasionnant des déplacements importants avec des conséquences sur le climat et leur pouvoir d'achat. »

« Avoir le meilleur service possible »

Cette saillie a fait bondir Maurice Perrion : « Il ne faut quand même pas exagérer sur la question du réchauffement climatique. Pour un agent qui habite Saint-Mars-la-Jaille, cela ne changera pas grand-chose d'aller à



Les fermetures annoncées de la Trésorerie (photo) et du Centre des impôts ont fait réagir les élus de la Compa.

Ancenis ou Châteaubriant. Il faut surtout s'assurer que nos concitoyens bénéficient du meilleur service possible. »

Les élus ont décidé de voter une motion avec plusieurs revendications, sachant que la concertation avec la direction des finances publiques doit s'achever fin septembre. Ils demandent notamment « que soient étudiées et comparées, avant toute prise de décision définitive, les différentes alternatives d'évolution des services des Finan-

ces publiques sur la partie Est du département ». Ils souhaitent également « le maintien des services à la population, aux entreprises et aux collectivités : accueil physique de proximité, maintien des horaires d'accueil existants, conseils... » Enfin, la Compa veut « que les agents actuellement basés sur le Pays-d'Ancenis soient associés à la démarche et prioritaires pour occuper les postes prévus sur le territoire ».

Mathieu Cloteau